

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE STE MARIE

Numéro SIRET : **21660182300018**

POSTE COMPTABLE : PERCEPTEUR DE ST LAURENT

M14

PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES
- 6 AVR. 2018
COURRIER

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2018

**Extrait de délibération du Conseil Municipal
Commune de SAINTE MARIE LA MER (66470)**

Séance du mardi 27 Mars 2018

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	24	1	2

L'an deux mille dix-Huit et le mardi vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Pierre ROIG, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2018.

PRÉSENTS : ROIG Pierre, SANGUIGNOL Albert, LOZANO Henri, REVOL Marie-France, VALETTE Marguerite, HOSPITAL Claude, SOURRIBES Jean, TETART Odile, BOLTE Charles, LOZANO Sandrine, PORTUS DURAND Sabine, ORIOL Josiane, DURAND Charles, JOSENDE Lauriane, TALAVAN Éric, MEYA Christine, LECAT Alexandre, BADIÉ Bruno, SENYORICH Paule, URRUTIA Rosalia, BRUNET Francis, PERALS-LEROY France, FIGUERES Nicolas, CLASTRIER Sonia.

PROCURATION : BONIFASSY Véronique donne procuration à ORIOL Josiane.

ABSENTS : ROL Malicka, MALÉ Jean-Luc

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PERALS-LEROY France

Délibération n° DL-DGS-2018-027

Budget Primitif 2018 de la commune

Rapporteur : Marie-France REVOL

Le rapporteur présente à l'Assemblée le projet de Budget Primitif de l'exercice 2018 de la commune (M-14) qui s'équilibre comme suit :

Balance Générale des Comptes

Dépenses :

▪	Fonctionnement :	6 150 755, 74 €
▪	Investissement :	2 531 516, 98 €

TOTAL **8 682 272, 72 €**

Recettes :

▪	Fonctionnement :	6 150 755, 74 €
▪	Investissement :	2 526 516, 98 €

TOTAL **8 682 272, 72 €**

Après explications et commentaires, le rapporteur demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le projet de Budget Primitif.

Avec deux abstentions (BADIER Bruno et URRUTIA Rosalia) et 23 voix pour, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** par chapitres le Budget Primitif de l'exercice 2018 de la Commune (M-14) qui s'équilibre comme ci-après :

Balance Générale des Comptes

Dépenses :

■	Fonctionnement :	6 150 755, 74 €
■	Investissement :	2 531 516, 98 €

TOTAL

8 682 272, 72 €

Recettes :

■	Fonctionnement :	6 150 755, 74 €
■	Investissement :	2 526 516, 98 €

TOTAL

8 682 272, 72 €

- **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règlements en vigueur.

**AINSI DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN SUSCITS
AU REGISTRE FIGURENT LES SIGNATURES POUR COPIE CONFORME**

« Certifié exécutoire »
Transmis et reçu en Préfecture des
Pyrénées-Orientales le :
Publié ou notifié le :



Pierre ROIG,
Maire de Sainte Marie la Mer.

PREFECTURE
PYRÉNÉES - ORIENTALES
- 6 AVR. 2018
COURRIER

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

- p.51 A1 - Présentation croisée par fonction
- p.59 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement
- p.67 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- p.76 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- p.78 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
- p.79 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- p.80 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- p.81 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement
- A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.82 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- p.83 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.84 C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.88 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
- p.89 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 66182	COMMUNE STE MARIE BUDGET COMMUNAL	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 804
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	2 460
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 130,21	0,00
2	Produit des impositions directes/population	572,44	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 109,13	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	450,05	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	250,16	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,70%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,83%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,58%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 150 755,74	5 328 279,00

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 822 476,74

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	6 150 755,74	6 150 755,74
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 439 843,40	1 711 470,69

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 091 673,58	319 893,95
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 500 152,34

=

=

=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 531 516,98	2 531 516,98
--	---	--------------	--------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	8 682 272,72	8 682 272,72
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

(3) Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 321 700,00	0,00	1 286 400,00	1 286 400,00	1 286 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 943 000,00	0,00	2 970 000,00	2 970 000,00	2 970 000,00
014	Atténuations de produits	306 650,00	0,00	312 502,00	312 502,00	312 502,00
65	Autres charges de gestion courante	678 150,00	0,00	740 700,00	740 700,00	740 700,00
Total des dépenses de gestion courante		5 249 500,00	0,00	5 309 602,00	5 309 602,00	5 309 602,00
66	Charges financières	127 050,13	0,00	116 804,46	116 804,46	116 804,46
67	Charges exceptionnelles	15 700,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	141,65		112,36	112,36	112,36
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 392 391,78	0,00	5 429 518,82	5 429 518,82	5 429 518,82
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	272 100,46		271 236,92	271 236,92	271 236,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		572 100,46		721 236,92	721 236,92	721 236,92
TOTAL		5 964 492,24	0,00	6 150 755,74	6 150 755,74	6 150 755,74

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	612 700,00	0,00	606 700,00	606 700,00	606 700,00
73	Impôts et taxes	3 229 000,00	0,00	3 316 000,00	3 316 000,00	3 316 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 181 710,00	0,00	1 278 469,00	1 278 469,00	1 278 469,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 203 410,00	0,00	5 311 169,00	5 311 169,00	5 311 169,00
76	Produits financiers	120,00	0,00	110,00	110,00	110,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 220 530,00	0,00	5 328 279,00	5 328 279,00	5 328 279,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 220 530,00	0,00	5 328 279,00	5 328 279,00	5 328 279,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

822 476,74

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

721 236,92

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	41 056,65	41 056,65	-20 000,00	-20 000,00	21 056,65
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 953 518,24	1 050 616,93	1 090 343,40	1 090 343,40	2 140 960,33
	Total des dépenses d'équipement	1 994 574,89	1 091 673,58	1 070 343,40	1 070 343,40	2 162 016,98
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues (Investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	369 500,00	369 500,00	369 500,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 354 574,89	1 091 673,58	1 439 843,40	1 439 843,40	2 531 516,98
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	2 354 574,89	1 091 673,58	1 439 843,40	1 439 843,40	2 531 516,98

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 531 516,98

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	386 293,95	319 893,95	251 080,00	251 080,00	570 973,95
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	0,00	308 526,48	308 526,48	308 526,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	536 293,95	319 893,95	559 606,48	559 606,48	879 500,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	30 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	447 846,82	0,00	271 627,29	271 627,29	271 627,29
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	305 000,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
	Total des recettes financières	782 846,82	0,00	430 627,29	430 627,29	430 627,29
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 319 140,77	319 893,95	990 233,77	990 233,77	1 310 127,72
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	300 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	272 100,46		271 236,92	271 236,92	271 236,92
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	572 100,46		721 236,92	721 236,92	721 236,92
	TOTAL	1 891 241,23	319 893,95	1 711 470,69	1 711 470,69	2 031 364,64

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

500 152,34

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 531 516,98

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

721 236,92

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 286 400,00		1 286 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 970 000,00		2 970 000,00
014	Atténuations de produits	312 502,00		312 502,00
65	Autres charges de gestion courante	740 700,00		740 700,00
66	Charges financières	116 804,46		116 804,46
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	112,36	271 236,92	271 236,92
023	Virement à la section d'investissement			112,36
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 429 518,82	450 000,00	450 000,00
			721 236,92	6 150 755,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	369 500,00	0,00	369 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 140 960,33		2 140 960,33
204	Subventions d'équipements versés	21 056,65	0,00	21 056,65
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	2 531 516,98	0,00	2 531 516,98

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 531 516,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,00		30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	606 700,00		606 700,00
73	Impôts et taxes	3 316 000,00		3 316 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 278 469,00		1 278 469,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	0,00	80 000,00
76	Produits financiers	110,00	0,00	110,00
77	Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	17 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 328 279,00	0,00	5 328 279,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

822 476,74

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	75 000,00
13	Subventions d'investissement	570 973,95	0,00	570 973,95
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	308 526,48	0,00	308 526,48
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	271 236,92	271 236,92
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	84 000,00	450 000,00	450 000,00
	Recettes d'investissement - Total	1 038 500,43	721 236,92	1 759 737,35

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

500 152,34

AFFECTATION AU COMPTE 1068

+

271 627,29

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

2 531 516,98

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 321 700,00	1 286 400,00	1 286 400,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén	3 700,00	3 700,00	3 700,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Énergie - Électricité	155 000,00	120 000,00	120 000,00
60621	Combustibles	23 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	30 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	140 000,00	130 000,00	130 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	110 000,00	110 000,00
60636	Vêtements de travail	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	104 000,00	115 000,00	115 000,00
61521	Terrains	45 000,00	55 000,00	55 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	25 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	35 000,00	45 000,00	45 000,00
61558	Autres biens mobiliers	40 000,00	45 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	52 000,00	52 000,00
6161	Assurance multirisques	102 000,00	100 000,00	100 000,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	30 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	23 000,00	19 700,00	19 700,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	47 000,00	47 000,00	47 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations,...)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	15 000,00	16 000,00	16 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 943 000,00	2 970 000,00	2 970 000,00
6218	Autre personnel extérieur	23 000,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement de transport	30 000,00	31 000,00	31 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	9 200,00	9 200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	45 000,00	47 300,00	47 300,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	6 100,00	5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale	1 299 000,00	1 231 000,00	1 231 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	41 000,00	38 500,00	38 500,00
64118	Autres indemnités	185 000,00	205 000,00	205 000,00
64131	Rémunérations	342 000,00	532 000,00	532 000,00
64162	Emplois d'avenir	100 000,00	38 000,00	38 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	62 000,00	11 000,00	11 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	13 000,00	9 500,00	9 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	345 000,00	372 000,00	372 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	398 000,00	381 000,00	381 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	33 000,00	30 000,00	30 000,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 900,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses		10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	306 650,00	312 502,00	312 502,00
739211	Attributions de compensation	306 650,00	312 502,00	312 502,00
65	Autres charges de gestion courante	678 150,00	740 700,00	740 700,00
6531	Indemnités	107 000,00	110 000,00	110 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6535	Formation	1 200,00	1 100,00	1 100,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de m	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	128 850,00	140 000,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	30 000,00	10 000,00	10 000,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
657363	SPA	295 000,00	357 500,00	357 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	86 000,00	90 000,00	90 000,00
658828	Autres secours		4 000,00	4 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 249 500,00	5 309 602,00	5 309 602,00
66	Charges financières (b)	127 050,13	116 804,46	116 804,46
66111	Intérêts réglés à l'échéance	122 050,13	109 804,46	109 804,46
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	4 000,00	6 000,00	6 000,00
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 700,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 700,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	141,65	112,36	112,36
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 392 391,78	5 429 518,82	5 429 518,82
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	272 100,46	271 236,92	271 236,92
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	272 100,46	271 236,92	271 236,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		572 100,46	721 236,92	721 236,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		572 100,46	721 236,92	721 236,92
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 964 492,24	6 150 755,74	6 150 755,74

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	100 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	612 700,00	606 700,00	606 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	700,00	700,00	700,00
70632	A caractère de loisirs	110 000,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	90 000,00	86 000,00	86 000,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	405 000,00	510 000,00	510 000,00
73	Impôts et taxes	3 229 000,00	3 316 000,00	3 316 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 636 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	120 000,00	100 000,00	100 000,00
7336	Droits de place	78 000,00	72 000,00	72 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7362	Taxes de séjour	145 000,00	148 000,00	148 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7388	Autres taxes diverses	30 000,00	26 000,00	26 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 181 710,00	1 278 469,00	1 278 469,00
7411	Dotation forfaitaire	862 000,00	908 759,00	908 759,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	118 000,00	118 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	145 000,00	175 000,00	175 000,00
74718	Autres	110,00	110,00	110,00
7473	Départements	26 600,00	26 600,00	26 600,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo		0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	23 000,00	25 000,00	25 000,00
7488	Autres attributions et participations	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	80 000,00	80 000,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	40 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 203 410,00	5 311 169,00	5 311 169,00
76	Produits financiers (b)	120,00	110,00	110,00
761	Produits de participations	100,00	100,00	100,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	20,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 220 530,00	5 328 279,00	5 328 279,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 220 530,00	5 328 279,00	5 328 279,00

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

822 476,74

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 150 755,74

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	41 056,65	-20 000,00	-20 000,00
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et Installations	41 056,65	-20 000,00	-20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	111 194,69	32 500,00	32 500,00
	Opération d'équipement n° 112 (5)	75 000,00	17 739,04	17 739,04
	Opération d'équipement n° 114 (5)	41 970,00	35 000,00	35 000,00
	Opération d'équipement n° 118 (5)	139 565,02	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)		100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)	265 024,80	270 000,00	270 000,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 157 (5)	10 000,00	25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 159 (5)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	180 157,21	56 104,36	56 104,36
	Opération d'équipement n° 183 (5)	16 000,00	8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)	3 100,00	36 000,00	36 000,00
	Opération d'équipement n° 29 (5)	10 000,00	25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)		25 500,00	25 500,00
	Opération d'équipement n° 50 (5)		12 500,00	12 500,00
	Opération d'équipement n° 500 (5)	30 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 54 (5)	1 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 62 (5)	6 645,33	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 67 (5)		40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 70 (5)	25 082,60	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	18 308,80	60 000,00	60 000,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)	298 680,25	27 000,00	27 000,00
	Opération d'équipement n° 78 (5)	3 600,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 80 (5)		220 000,00	220 000,00
	Opération d'équipement n° 81 (5)	65 659,74	16 000,00	16 000,00
	Opération d'équipement n° 82 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 85 (5)	10 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 86 (5)	240 829,80	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 87 (5)	36 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 88 (5)	141 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 89 (5)	150 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 90 (5)	25 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 91 (5)		26 000,00	26 000,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)		18 000,00	18 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 994 574,89	1 070 343,40	1 070 343,40
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00	369 500,00	369 500,00
1641	Emprunts en euros	360 000,00	369 500,00	369 500,00
Total des dépenses financières		360 000,00	369 500,00	369 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 354 574,89	1 439 843,40	1 439 843,40

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 354 574,89	1 439 843,40	1 439 843,40

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

1 091 673,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 531 516,98

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	386 293,95	251 080,00	251 080,00
1321	Etat et établissements nationaux	176 519,00	0,00	0,00
1322	Régions		165 580,00	165 580,00
1326	Autres établissements publics locaux	209 774,95	48 500,00	48 500,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux		37 000,00	37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	308 526,48	308 526,48
1641	Emprunts en euros	150 000,00	308 526,48	308 526,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		536 293,95	559 606,48	559 606,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	477 846,82	346 627,29	346 627,29
10222	F.C.T.V.A.	30 000,00	75 000,00	75 000,00
10223	T.L.E.		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	447 846,82	271 627,29	271 627,29
024	Produits de cessions	305 000,00	84 000,00	84 000,00
Total des recettes financières		782 846,82	430 627,29	430 627,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 319 140,77	990 233,77	990 233,77
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	272 100,46	271 236,92	271 236,92
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	5 887,13	5 887,03	5 887,03
28031	Amortissements des frais d'études	7 974,40	7 974,40	7 974,40
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	15 622,97	15 622,97	15 622,97
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	2 022,23	2 022,23	2 022,23
28051	Concessions et droits similaires	7 691,85	7 407,21	7 407,21
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 910,78	7 030,92	7 030,92
28152	Installations de voirie	716,00	716,00	716,00
281538	Autres réseaux	1 239,50	1 239,50	1 239,50
281578	Autre matériel et outillage de voirie	73 899,18	74 283,84	74 283,84
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	471,94	896,02	896,02
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	44 752,79	46 538,23	46 538,23
28182	Matériel de transport	51 313,25	43 376,76	43 376,76
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 974,80	6 248,98	6 248,98
28184	Mobilier	4 781,00	5 481,48	5 481,48
28188	Autres immobilisations corporelles	40 842,64	44 511,35	44 511,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		572 100,46	721 236,92	721 236,92
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		572 100,46	721 236,92	721 236,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 891 241,23	1 711 470,69	1 711 470,69

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2017 (10)			319 893,95
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			500 152,34
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 531 516,98

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		951 446,81	a 72 366,83	32 500,00	b 32 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	951 446,81	72 366,83	32 500,00	32 500,00	
2182	Matériel de transport	951 446,81	72 366,83	32 500,00	32 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-104 866,83
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112

LIBELLE : POLICE MUNICIPALE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		67 039,04	^a 7 960,96	17 739,04	^b 17 739,04	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	67 039,04	7 960,96	15 239,04	15 239,04	
21318	Autres bâtiments publics	67 039,04	7 960,96	-7 960,96	-7 960,96	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 700,00
--	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114

LIBELLE : MATERIELS DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		412 164,65	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	412 164,65	0,00	35 000,00	35 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	412 164,65	0,00	35 000,00	35 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-35 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 118

LIBELLE : LOCAUX COMMUNAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		457 183,24	a 121 159,06	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	156 850,71	121 159,06	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	156 850,71	121 159,06	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	300 332,53	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	300 332,53	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-121 159,06
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : TRAVAUX PLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		286 784,09	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 725,17	0,00	100 000,00	100 000,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 725,17	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	284 058,92	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	284 058,92	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142
LIBELLE : AMGT PORT DE PLAISANCE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		887 121,63	^a 39 025,48	270 000,00	^b 270 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	272 974,52	39 025,48	270 000,00	270 000,00	
2138	Autres constructions	272 974,52	39 025,48	270 000,00	270 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	614 147,11	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	614 147,11	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 89 919,00	^d 65 580,00
13	Subventions d'investissement	89 919,00	65 580,00
1321	Etat et établissements nationaux	89 919,00	0,00
1322	Régions	0,00	65 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-153 526,48
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150
LIBELLE : AMGT ROND POINT STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DÉPENSES		31 563,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	31 563,92	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements d	31 563,92	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 157

LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 556 026,50	a 35 925,39	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 674,54	35 925,39	25 000,00	25 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	41 262,54	35 925,39	25 000,00	25 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 412,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 509 351,96	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	1 509 351,96	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00			0,00
1323	Départements		0,00			0,00
1326	Autres établissements publics locaux		0,00			0,00
1328	Autres		0,00			0,00
1342	Amendes de police		0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00			0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b)		Excédent de financement si positif		-60 925,39		
		Besoin de financement si négatif				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 159

LIBELLE : PLANTATIONS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		185 418,75	a 0,00	15 000,00	b 15 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	46 776,15	0,00	15 000,00	15 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	42 535,35	0,00	15 000,00	15 000,00	
2158	Autres Installations, matériel et outillage te	4 240,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	138 642,60	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	138 642,60	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 161
LIBELLE : MATERIELS ADMINISTRATIFS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		108 612,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	20 221,06	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	20 221,06	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	88 391,08	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	55 225,73	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	33 165,35	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167
LIBELLE : IMMEUBLES DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DÉPENSES		713 119,71	^a 20 347,60	56 104,36	^b 56 104,36	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	713 119,71	20 347,60	56 104,36	56 104,36	
21318	Autres bâtiments publics	713 119,71	20 347,60	56 104,36	56 104,36	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-76 451,96
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 183

LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		95 597,03	a 8 366,78	8 000,00	b 8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	95 597,03	8 366,78	8 000,00	8 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménage	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2181	Installations générales, agencements et a	57 473,95	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	27 422,74	8 366,78	3 000,00	3 000,00	
2184	Mobilier	7 004,70	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 695,64	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-16 366,78

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200

LIBELLE : ECOLE MATERNELLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 651,24	a 0,00	36 000,00	b 36 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 651,24	0,00	36 000,00	36 000,00	
2181	Installations générales, agencements et a	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel Informatiqu	540,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres Immobilisations corporelles	9 111,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-36 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 29
LIBELLE : ATELIERS COMMUNAUX ZAE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 391 391,43	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	64 211,08	0,00	25 000,00	25 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements	10 619,98	0,00	20 000,00	20 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	40 112,52	0,00	5 000,00	5 000,00	
2184	Mobilier	13 478,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 327 180,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 327 180,35	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00	
1322	Régions		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
1326	Autres établissements publics locaux		0,00		0,00	
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)		Excédent de financement si positif		-25 000,00		
		Besoin de financement si négatif				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30
LIBELLE : Aménagement Jardin d'enfants
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		68 824,11	a 0,00	25 500,00	b 25 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	68 824,11	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	68 824,11	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-25 500,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 50

LIBELLE : EQUIPEMENT PCS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		15 365,91	a 0,00	12 500,00	b 12 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 365,91	0,00	12 500,00	12 500,00	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	10 300,00	10 300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 365,91	0,00	2 200,00	2 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-12 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 500
LIBELLE : AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OMEGA
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		174 696,27	a 1 556,22	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	143 731,45	1 556,22	20 000,00	20 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	60 531,99	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	7 491,06	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et a	13 753,52	0,00	15 000,00	15 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 470,50	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	56 484,38	1 556,22	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	30 964,82	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	30 964,82	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)		Excédent de financement si positif				
		Besoin de financement si négatif				-21 556,22

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 62

LIBELLE : SALLE FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		87 597,36	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	87 597,36	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	6 936,80	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et a	15 726,62	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres Immobilisations corporelles	64 933,94	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 67
LIBELLE : AMENAGEMENT FRONT DE MER
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		11 068,03	^a 0,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 068,03	0,00	40 000,00	40 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	11 068,03	0,00	40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : AMENAGEMENTS URBAINS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		47 540,00	a 3 908,80	60 000,00	b 60 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	47 540,00	3 908,80	60 000,00	60 000,00	
2031	Frais d'études	47 540,00	3 908,80	60 000,00	60 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-63 908,80
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72

LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		18 950,74	^a 291 942,87	27 000,00	^b 27 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 360,00	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 360,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 590,74	291 942,87	27 000,00	27 000,00	
2181	Installations générales, agencements et a	15 590,74	291 942,87	27 000,00	27 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-318 942,87
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75

LIBELLE : COUVERTURE ACHAU

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		67 582,24	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	67 582,24	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	67 582,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78

LIBELLE : PETANQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 410,63	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	8 410,63	0,00	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	8 410,63	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 80

LIBELLE : ESPACE PABIRANS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		960,00	a 7 467,32	220 000,00	b 220 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	960,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	960,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 467,32	220 000,00	220 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	7 467,32	220 000,00	220 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-227 467,32
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 81
LIBELLE : AMENAGEMENT CIMETIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 65 659,74	16 000,00	^b 16 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	65 659,74	16 000,00	16 000,00	
2116	Cimetières	0,00	65 659,74	16 000,00	16 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-81 659,74
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 85
LIBELLE : AMENAGEMENT PIJ ET CENTRE DE LOISIRS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86

LIBELLE : MEDIATHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 380,40	^a 237 449,40	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 380,40	237 449,40	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	3 380,40	237 449,40	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-237 449,40
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 88

LIBELLE : EP Rue des Vignes, des Villas, du canigou et du 19 mars 1962

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		51 772,96	a 120 803,58	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	51 772,96	120 803,58	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	51 772,96	120 803,58	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-120 803,58

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 89

LIBELLE : CHAMBRE FUNERAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		3 523,10	a 16 676,90	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 523,10	16 676,90	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	3 523,10	16 676,90	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-16 676,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 90
LIBELLE : PLACE SOURRIBES FITNESS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 286,40	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 286,40	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	16 286,40	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91

LIBELLE : LOGEMENTS SOCIAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	26 000,00	b 26 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-26 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour Information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92

LIBELLE : LETTRES GEANTES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	18 000,00	b 18 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 000,00
---	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles		1 105 843,40	0,00	44 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	1 439 843,40
Equipements municipaux (2)		756 343,40	0,00	44 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	1 090 343,40
Equip. non municipaux (c/204) (3)		-20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-20 000,00
Opérations financières												
Dépenses d'ordre		0,00	0,00									0,00
Total dépenses de l'exercice		0,00	1 105 843,40	44 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00	1 439 843,40
RAR N-1 et reports		0,00	684 472,12	8 366,78	239 006,62	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	39 025,48	1 091 673,58
Total cumulé dépenses d'investissement		0,00	1 790 315,52	52 366,78	259 006,62	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	309 025,48	2 531 516,98
RECETTES												
Total recettes de l'exercice		1 078 884,21	569 026,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 580,00	1 711 470,69
RAR N-1 et reports		600 152,34	229 974,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 919,00	820 046,29
Total cumulé recettes d'investissement		1 577 016,55	799 001,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 499,00	2 531 516,98

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice		727 349,28	3 449 956,46	205 600,00	613 900,00	124 300,00	361 100,00	0,00	0,00	0,00	608 550,00	6 150 755,74
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement		727 349,28	3 449 956,46	205 600,00	613 900,00	124 300,00	361 100,00	0,00	0,00	0,00	608 550,00	6 150 755,74
RECETTES												
Total recettes de l'exercice		0,00	5 022 579,00	0,00	86 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	5 328 279,00
RAR N-1 et reports		822 476,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 476,74
Total cumulé recettes de fonctionnement		822 476,74	5 022 579,00	0,00	86 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	6 150 755,74

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 et L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL			BP	2018
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES				
ELEMENTS DU BILAN				
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				
			IV	
			A1	

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		0,00	1 790 315,52	0,00	52 366,78	259 005,62	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	309 025,48	2 531 516,98
Dépenses réelles		0,00	1 790 315,52	0,00	52 366,78	259 005,62	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	309 025,48	2 531 516,98
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	369 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	369 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	21 056,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 056,65
2041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	0,00	21 056,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 056,65
Opérations d'équipement		0,00	1 389 768,87	0,00	52 366,78	259 005,62	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	309 025,48	2 140 860,33
102 MATERIEL DE TRANSPORT		0,00	104 866,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 866,83
112 POLICE MUNICIPALE		0,00	25 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 700,00
114 MATERIELS DIVERS		0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
118 LOCAUX COMMUNAUX		0,00	121 159,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 159,06
122 TRAVAUX PLAGE		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
142 AMGT PORT DE PLAISANCE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157 TRAVAUX VOIRIE		0,00	60 925,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 925,39
159 PLANTATIONS		0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
183 ECOLE PRIMAIRE		0,00	76 451,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 451,96
200 ECOLE MATERNELLE		0,00	0,00	0,00	16 366,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 366,78
29 ATELIERS COMMUNAUX ZAE		0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
30 Aménagement Jardin d'enfants		0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
50 EQUIPEMENT PCS		0,00	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
500 AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OMEGA		0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
67 AMENAGEMENT FRONT DE MER		0,00	0,00	0,00	0,00	21 556,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 556,22
71 AMENAGEMENTS URBAINS		0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
72 VIDEO SURVEILLANCE		0,00	63 908,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 908,80
78 PETANQUE		0,00	318 942,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 942,87
80 ESPACE PABIRANS		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
81 AMENAGEMENT CIMETIERE		0,00	227 467,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 467,32
88 MEDIATHEQUE		0,00	81 659,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 659,74
88 EP Rue des Vignes, des Villas, du canigou et du 11		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
89 CHAMBRE FUNERAIRE		0,00	0,00	0,00	0,00	237 449,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 449,40
91 LOGEMENTS SOCIAUX		0,00	16 676,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 803,58	0,00	120 803,58
92 LETTRES GEANTES		0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
		0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	1 577 016,56	799 001,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 499,00	2 531 516,98
	Recettes réelles	855 779,63	799 001,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 499,00	1 810 280,06
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	500 152,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 152,34
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	500 152,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 152,34
024	Produits de cessions	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
024	Produits de cessions	84 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 627,29	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	346 627,29
10222	F.C.T.V.A	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
10223	T.L.E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	271 627,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 627,29
13	Subventions d'investissement	0,00	415 474,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 474,95
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	24 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 200,00
1322	Régions	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	254 274,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 274,95
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1346	Participations pour voirie et réseaux	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	308 526,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 526,48
1641	Emprunts en euros	0,00	308 526,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 526,48
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 499,00	155 499,00
	142 AMGT PORT DE PLAISANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 499,00	155 499,00
	Recettes d'ordre	721 236,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721 236,92
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 236,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 236,92
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	5 887,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 887,03
28031	Amortissements des frais d'études	7 974,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 974,40
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et étude	15 622,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 622,97
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	2 022,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 022,23
28051	Concessions et droits similaires	7 407,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 407,21
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 030,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 030,92
28152	Installations de voirie	716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716,00

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
281538	Autres réseaux	1 239,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 239,50
281578	Autre matériel et outillage de voirie	74 283,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 283,84
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	896,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	896,02
28181	Installations générales, agencements et aménagements	46 538,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 538,23
28182	Matériel de transport	43 376,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 376,76
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 248,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 248,98
28184	Mobilier	5 481,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 481,48
28188	Autres immobilisations corporelles	44 511,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 511,35

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles													
011	Charges à caractère général	727 349,28	3 449 956,46	205 600,00	613 900,00	124 300,00	361 100,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	608 550,00	6 150 755,74
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à am	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	53 500,00	0,00	28 000,00	33 000,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
60621	Combustibles	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
60622	Carburants	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
60623	Alimentation	0,00	37 700,00	0,00	92 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	97 000,00	2 000,00	9 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	6 000,00	8 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	9 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	950,00	0,00	21 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61521	Terrains	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	27 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	55 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	40 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	28 000,00	2 000,00	2 000,00	7 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	45 000,00
6156	Maintenance	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6161	Assurance multirisques	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6228	Divers	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	22 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 700,00
6256	Missions	0,00	400,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	46 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 774 900,00	188 400,00	428 350,00	68 600,00	259 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 850,00	2 970 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6331	Versement de transport	0,00	18 500,00	1 800,00	4 800,00	800,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	31 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 400,00	500,00	1 400,00	200,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	9 200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	27 800,00	2 500,00	7 500,00	1 500,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	47 300,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	3 100,00	300,00	950,00	100,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	5 500,00
64111	Rémunération principale	0,00	730 000,00	90 000,00	254 000,00	37 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	1 231 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	27 500,00	4 500,00	3 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	38 500,00
64118	Autres indemnités	0,00	125 000,00	29 000,00	22 000,00	6 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	205 000,00
64131	Rémunérations	0,00	320 000,00	12 000,00	14 000,00	3 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00	532 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
6451	Cotisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	0,00	216 400,00	20 000,00	66 600,00	7 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	372 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	245 200,00	27 000,00	48 500,00	12 300,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	381 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	17 000,00	0,00	1 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	30 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralistes administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 500,00	300,00	600,00	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6476	Autres charges sociales diverses	0,00	4 000,00	500,00	4 000,00	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	312 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 502,00
739211	Attributions de compensation	0,00	312 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	312 502,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	112,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112,36
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	112,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112,36
65	Autres charges de gestion courante	0,00	335 200,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 500,00	740 700,00
6531	Indemnités	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
6532	Frais de mission	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6535	Formation	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65548	Autres contributions	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
657362	CCAS	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
657363	SPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 500,00	357 500,00
65828	Autres secours	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
66	Charges financières	6 000,00	110 804,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	109 804,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 804,46
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 804,46
6688	Autres	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Dépenses d'ordre	721 236,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721 236,92
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
023	Virement à la section d'investissement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 236,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 236,92
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	271 236,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 236,92

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	822 476,74	5 022 579,00	0,00	86 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	6 150 755,74
	Recettes réelles	822 476,74	5 022 579,00	0,00	86 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	6 150 755,74
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	822 476,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 476,74
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	822 476,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 476,74
013	Atténuations de charges	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	520 000,00	0,00	86 000,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 700,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
70641	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 000,00	3 316 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
7336	Droits de place	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	72 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00	148 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	1 278 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 278 469,00
7411	Dotations forfaitaire	0,00	908 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	908 759,00
74121	Dotations de solidarité rurale	0,00	118 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 000,00
74127	Dotations nationale de péréquation	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
74178	Autres	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00
7473	Départements	0,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	79 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	29 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00
761	Produits de participations	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL

BP 2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	727 349,28	3 449 956,46	4 177 305,74
Dépenses de l'exercice	727 349,28	3 449 956,46	4 177 305,74
011 Charges à caractère général	0,00	913 550,00	913 550,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 774 900,00	1 774 900,00
014 Atténuations de produits	0,00	312 502,00	312 502,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	112,36	0,00	112,36
023 Virement à la section d'investissement	450 000,00	0,00	450 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	271 236,92	0,00	271 236,92
65 Autres charges de gestion courante	0,00	335 200,00	335 200,00
66 Charges financières	6 000,00	110 804,46	116 804,46
67 Charges exceptionnelles	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	822 476,74	5 022 579,00	5 845 055,74
Recettes de l'exercice	0,00	5 022 579,00	5 022 579,00
013 Atténuations de charges	0,00	30 000,00	30 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	520 000,00	520 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	3 098 000,00	3 098 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 278 469,00	1 278 469,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	79 000,00	79 000,00
76 Produits financiers	0,00	110,00	110,00
77 Produits exceptionnels	0,00	17 000,00	17 000,00
Restes à réaliser - reports	822 476,74	0,00	822 476,74
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	822 476,74	0,00	822 476,74

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
A1.1	

Sous-fonction 02							
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	
CHAPITRES							
DEPENSES TOTALES (2)	3 247 956,46	141 500,00	1 000,00	22 500,00	37 000,00	0,00	
Dépenses de l'exercice	3 247 956,46	141 500,00	1 000,00	22 500,00	37 000,00	0,00	
011 Charges à caractère général	882 350,00	7 700,00	1 000,00	22 500,00	0,00	0,00	
012 Charges de personnel et frais assimil	1 774 300,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014 Atténuations de produits	312 502,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66 Charges financières	110 804,46	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	5 012 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
Recettes de l'exercice	5 012 579,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
013 Atténuations de charges	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et \	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
73 Impôts et taxes	3 098 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participation	1 278 469,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76 Produits financiers	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

60

B-1-1-B

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité Intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	205 600,00	205 600,00
Dépenses de l'exercice	205 600,00	205 600,00
011 Charges à caractère général	17 200,00	17 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	188 400,00	188 400,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	205 600,00
Dépenses de l'exercice	205 600,00
011 Charges à caractère général	17 200,00
012 Charges de personnel et frais assimil	188 400,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	348 450,00	265 450,00	613 900,00
Dépenses de l'exercice			
011 Charges à caractère général	348 450,00	265 450,00	613 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	84 550,00	101 000,00	185 550,00
RECETTES TOTALES (2)	263 900,00	164 450,00	428 350,00
Recettes de l'exercice	0,00	86 000,00	86 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	86 000,00	86 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	
DEPENSES TOTALES (2)	246 415,00	96 035,00	6 000,00	265 450,00	
Dépenses de l'exercice	246 415,00	96 035,00	6 000,00	265 450,00	
011 Charges à caractère général	43 465,00	35 085,00	6 000,00	101 000,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés	202 950,00	60 950,00	0,00	164 450,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	86 000,00	
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	86 000,00	
70 Produits des services, du domaine et	0,00	0,00	0,00	86 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	80 850,00	35 450,00	8 000,00	124 300,00
Dépenses de l'exercice	80 850,00	35 450,00	8 000,00	124 300,00
011 Charges à caractère général	43 200,00	4 500,00	8 000,00	55 700,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	37 650,00	30 950,00	0,00	68 600,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	700,00	1 000,00	1 700,00
Recettes de l'exercice	0,00	700,00	1 000,00	1 700,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	700,00	0,00	700,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de spectacles.	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	80 850,00	35 450,00
Dépenses de l'exercice	80 850,00	35 450,00
011 Charges à caractère général	43 200,00	4 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	37 650,00	30 950,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	700,00
Recettes de l'exercice	0,00	700,00
70 Produits des services, du domaine et	0,00	700,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	52 700,00	43 500,00	264 900,00	361 100,00
Dépenses de l'exercice	52 700,00	43 500,00	264 900,00	361 100,00
011 Charges à caractère général	4 700,00	43 500,00	5 000,00	53 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	259 900,00	259 900,00
65 Autres charges de gestion courante	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	42 500,00	259 900,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	42 500,00	259 900,00	5 000,00
011 Charges à caractère général	1 000,00	42 500,00	0,00	5 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	259 900,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	30 000,00	30 000,00	60 000,00
011 Charges à caractère général	30 000,00	30 000,00	60 000,00
		30 000,00	60 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82	
	811 Eau et assainissement.	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains		
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	30 000,00	15 000,00	15 000,00		
Dépenses de l'exercice	30 000,00	15 000,00	15 000,00		
011 Charges à caractère général	30 000,00	15 000,00	15 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Faires et marchés	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	0,00	608 550,00	608 550,00
011 Charges à caractère général	0,00	608 550,00	608 550,00
012 Charges de personnel et frais assimilés		1 200,00	1 200,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	249 850,00	249 850,00
RECETTES TOTALES (2)			
Recettes de l'exercice	70 000,00	148 000,00	218 000,00
73 Impôts et taxes	70 000,00	148 000,00	218 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	1 790 315,52	1 790 315,52
Dépenses de l'exercice	0,00	1 105 843,40	1 105 843,40
Non individualisées en opérations	0,00	349 500,00	349 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	369 500,00	369 500,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	-20 000,00	-20 000,00
N° Opérations	0,00	756 343,40	756 343,40
112 POLICE MUNICIPALE	0,00	2 500,00	2 500,00
71 AMENAGEMENTS URBAINS	0,00	60 000,00	60 000,00
102 MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	32 500,00	32 500,00
112 POLICE MUNICIPALE	0,00	15 239,04	15 239,04
114 MATERIELS DIVERS	0,00	35 000,00	35 000,00
122 TRAVAUX PLAGE	0,00	100 000,00	100 000,00
157 TRAVAUX VOIRIE	0,00	25 000,00	25 000,00
159 PLANTATIONS	0,00	15 000,00	15 000,00
167 IMMEUBLES DIVERS	0,00	56 104,36	56 104,36
29 ATELIERS COMMUNAUX ZAE	0,00	25 000,00	25 000,00
30 Aménagement Jardin d'enfants	0,00	25 500,00	25 500,00
50 EQUIPEMENT PCS	0,00	12 500,00	12 500,00
67 AMENAGEMENT FRONT DE MER	0,00	40 000,00	40 000,00
72 VIDEO SURVEILLANCE	0,00	27 000,00	27 000,00
78 PETANQUE	0,00	5 000,00	5 000,00
80 ESPACE PABIRANS	0,00	220 000,00	220 000,00
81 AMENAGEMENT CIMETIERE	0,00	16 000,00	16 000,00
91 LOGEMENTS SOCIAUX	0,00	26 000,00	26 000,00
92 LETTRES GEANTES	0,00	18 000,00	18 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	684 472,12	684 472,12
Non individualisées en opérations	0,00	41 056,65	41 056,65
204 Subventions d'équipement versées	0,00	41 056,65	41 056,65
N° Opérations	0,00	643 415,47	643 415,47
71 AMENAGEMENTS URBAINS	0,00	3 908,80	3 908,80
102 MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	72 366,83	72 366,83
112 POLICE MUNICIPALE	0,00	7 960,96	7 960,96
118 LOCAUX COMMUNAUX	0,00	121 159,06	121 159,06

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
157 TRAVAUX VOIRIE	0,00	35 925,39	35 925,39
167 IMMEUBLES DIVERS	0,00	20 347,60	20 347,60
72 VIDEO SURVEILLANCE	0,00	291 942,87	291 942,87
80 ESPACE PABIRANS	0,00	7 467,32	7 467,32
81 AMENAGEMENT CIMETIERE	0,00	65 659,74	65 659,74
89 CHAMBRE FUNERAIRE	0,00	16 676,90	16 676,90
RECETTES TOTALES (2)	1 577 016,55	799 001,43	2 376 017,98
Recettes de l'exercice	1 076 864,21	569 026,48	1 645 890,69
Non affectées aux opérations	1 076 864,21	569 026,48	1 645 890,69
021 Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	0,00	450 000,00
024 Produits de cessions	84 000,00	0,00	84 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	271 236,92	0,00	271 236,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	271 627,29	75 000,00	346 627,29
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	185 500,00	185 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	308 526,48	308 526,48
Restes à réaliser - reports	500 152,34	229 974,95	730 127,29
Non affectées aux opérations	500 152,34	229 974,95	730 127,29
001 Solde d'exécution de la section d'investis	500 152,34	0,00	500 152,34
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	229 974,95	229 974,95

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	1 691 978,88	98 336,64
Dépenses de l'exercice	1 089 843,40	16 000,00
Non individualisées en opérations	349 500,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	369 500,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	-20 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
N° Opérations	740 343,40	16 000,00
112 POLICE MUNICIPALE	2 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT	

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
71 AMENAGEMENTS URBAINS	60 000,00	0,00
102 MATERIEL DE TRANSPORT	32 500,00	0,00
112 POLICE MUNICIPALE	15 239,04	0,00
114 MATERIELS DIVERS	35 000,00	0,00
122 TRAVAUX PLAGE	100 000,00	0,00
150 AMGT ROND POINT STADE	0,00	0,00
157 TRAVAUX VOIRIE	25 000,00	0,00
159 PLANTATIONS	15 000,00	0,00
167 IMMEUBLES DIVERS	56 104,36	0,00
29 ATELIERS COMMUNAUX ZAE	25 000,00	0,00
30 Aménagement Jardin d'enfants	25 500,00	0,00
50 EQUIPEMENT PCS	12 500,00	0,00
67 AMENAGEMENT FRONT DE MER	40 000,00	0,00
72 VIDEO SURVEILLANCE	27 000,00	0,00
78 PETANQUE	5 000,00	0,00
80 ESPACE PABIRANS	220 000,00	0,00
81 AMENAGEMENT CIMETIERE	0,00	16 000,00
90 PLACE SOURRIBES FITNESS	0,00	0,00
91 LOGEMENTS SOCIAUX	26 000,00	0,00
92 LETTRES GEANTES	18 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	602 135,48	82 336,64
Non individualisées en opérations	41 056,65	0,00
204 Subventions d'équipement versées	41 056,65	0,00
N° Opérations	561 078,83	82 336,64
71 AMENAGEMENTS URBAINS	3 908,80	0,00
102 MATERIEL DE TRANSPORT	72 366,83	0,00
112 POLICE MUNICIPALE	7 980,96	0,00
118 LOCAUX COMMUNAUX	121 159,06	0,00
157 TRAVAUX VOIRIE	35 925,39	0,00
167 IMMEUBLES DIVERS	20 347,60	0,00
72 VIDEO SURVEILLANCE	291 942,87	0,00
80 ESPACE PABIRANS	7 467,32	0,00
81 AMENAGEMENT CIMETIERE	0,00	65 659,74

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT		

Sous-fonction 02		
	020 Administration générale de la	026 Cimetières et pompes funèbres
89 CHAMBRE FUNERAIRE	0,00	16 676,90
RECETTES TOTALES (2)	799 001,43	0,00
Recettes de l'exercice	569 026,48	0,00
Non affectées aux opérations	569 026,48	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	75 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	185 500,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	308 526,48	0,00
Restes à réaliser - reports	229 974,95	0,00
Non affectées aux opérations	229 974,95	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	229 974,95	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	52 366,78	52 366,78
Dépenses de l'exercice	44 000,00	44 000,00
N° Opérations	44 000,00	44 000,00
183 ECOLE PRIMAIRE	8 000,00	8 000,00
200 ECOLE MATERNELLE	36 000,00	36 000,00
Restes à réaliser - reports	8 366,78	8 366,78
N° Opérations	8 366,78	8 366,78
183 ECOLE PRIMAIRE	8 366,78	8 366,78

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	36 000,00	16 366,78
Dépenses de l'exercice	36 000,00	8 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
N° Opérations	36 000,00	8 000,00
183 ECOLE PRIMAIRE	0,00	8 000,00
200 ECOLE MATERNELLE	36 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	8 366,78
N° Opérations	0,00	8 366,78
183 ECOLE PRIMAIRE	0,00	8 366,78

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	21 556,22	237 449,40	0,00	259 005,62
Dépenses de l'exercice	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
N° Opérations	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
500 AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OME	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Restes à réaliser - reports	1 556,22	237 449,40	0,00	239 005,62
N° Opérations	1 556,22	237 449,40	0,00	239 005,62
500 AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OME	1 556,22	0,00	0,00	1 556,22
86 MEDIATHEQUE	0,00	237 449,40	0,00	237 449,40

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	314 Cinémas et autres salles de	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	21 556,22	237 449,40
Dépenses de l'exercice	20 000,00	0,00
N° Opérations	20 000,00	0,00
500 AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OME	20 000,00	0,00
62 SALLE FETES	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	1 556,22	237 449,40
N° Opérations	1 556,22	237 449,40
500 AMGT CENTRE SOCIO CULTUREL OME	1 556,22	0,00
86 MEDIATHEQUE	0,00	237 449,40

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION			
DETAIL INVESTISSEMENT			

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)

CHAPITRES (1)

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1.2
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	120 803,58	120 803,58
Restes à réaliser - reports	120 803,58	120 803,58
N° Opérations	120 803,58	120 803,58
88 EP Rue des Vignes, des Villas, du canigou	120 803,58	120 803,58

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	814 Éclairage public
DEPENSES TOTALES (2)	120 803,58
Restes à réaliser - reports	120 803,58
N° Opérations	120 803,58
88 EP Rue des Vignes, des Villas, du canigou	120 803,58

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissant à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	309 025,48	309 025,48
Dépenses de l'exercice	270 000,00	270 000,00
N° Opérations	270 000,00	270 000,00
142 AMGT PORT DE PLAISANCE	270 000,00	270 000,00
Restes à réaliser - reports	39 025,48	39 025,48
N° Opérations	39 025,48	39 025,48
142 AMGT PORT DE PLAISANCE	39 025,48	39 025,48
RECETTES TOTALES (2)	155 499,00	155 499,00
Recettes de l'exercice	65 580,00	65 580,00
Affectées aux opérations	65 580,00	65 580,00
142 AMGT PORT DE PLAISANCE	65 580,00	65 580,00
Restes à réaliser - reports	89 919,00	89 919,00
Affectées aux opérations	89 919,00	89 919,00
142 AMGT PORT DE PLAISANCE	89 919,00	89 919,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux annuel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 928 358,37									
1641 Emprunts en euros (total)					5 928 358,37									
MIN211013	C.L.F S/C PERCEPT	26/05/2003		01/01/2004	671 966,48 F	F		4,23	4,23		A	X	N	A-1
995798017	CRCAM DIV-S/C PERC	01/09/2004		10/08/2005	400 000,00 F	F		2,5	2,60544		A	X	N	A-1
MIN228908	C.L.F S/C PERCEPT	22/02/2005		01/03/2006	342 367,00 F	F		3,8	3,8		A	X	N	A-1
P01FBP010PR	CRCAM DIV-S/C PERC	11/10/2005		01/04/2006	300 000,00 F	F		3,22	3,24173		A	X	N	A-1
P02PPX015PR	CRCAM DIV-S/C PERC	13/06/2006		01/04/2007	600 000,00 F	F		4,16	4,96979		A	X	N	A-1
1318738	CAISSE EPARG. LR - V.IM	05/02/2010		25/10/2010	100 000,00 F	F		3,25	3,25		A	X	N	A-1
A1710027	CAISSE EPARG. LR - V.IM	05/01/2010		25/07/2010	464 024,91 F	F		3,24	3,24		A	C	N	A-1
PTABV4019PR	CRCAM DIV-S/C PERC	20/08/2010		20/10/2010	400 000,00 F	F		3,6	4,23508		A	X	N	A-1
1220375	Caisse Dépôts et Consignations	10/04/2012		01/05/2013	400 000,00 F	F		4,51	4,51		A	X	N	A-1
8084370	CAISSE EPARG. LR - V.IM	30/05/2012		25/01/2013	200 000,00 F	F		4,52	5,76706		A	X	N	A-1
8373831	CAISSE EPARG. LR - V.IM	28/05/2013		25/11/2013	250 000,00 F	F		4,45	4,51481		T	X	N	A-1
MON279841	BANQUE POSTALE	06/05/2013		01/06/2014	500 000,00 F	F		3,71	3,71017		A	C	N	A-1
PTFZZZ010PR	CRCAM SUD MEDITERRANEE	26/06/2013		10/10/2013	300 000,00 F	F		4,79	4,897		T	X	N	A-1
4471869	CAISSE EPARG. LR - V.IM	11/07/2015		25/10/2015	1 000 000,00 F	F		2,09	2,11001		T	X	N	A-1
Total général					5 928 358,37									

(1). Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer les dates de la première et de la dernière mobilisation.

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018												
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 246 168,82						369 371,55	109 804,46	0,00	45 051,14
MIN211013		0,00		3 246 168,82						369 371,55	109 804,46	0,00	45 051,14
995798017	N	0,00		56 735,66	0,00 F			4,23		56 735,66	2 400,01	0,00	0,00
MIN228908	N	0,00		60 398,74	1,58 F			2,60544		30 185,34	56,17	0,00	11,01
P01FBP010PR	N	0,00		82 269,35	2,17 F			3,8		26 406,95	3 126,24	0,00	1 768,98
P02PPX015PR	N	0,00		70 736,67	2,25 F			3,24173		22 835,68	2 277,72	0,00	1 156,81
1318738	N	0,00		194 952,96	3,25 F			4,96979		45 800,22	8 110,04	0,00	4 653,56
A1710027	N	0,00		22 379,48	1,75 F			3,25		11 010,82	727,33	0,00	67,74
PIA8V4019PR	N	0,00		309 349,95	11,08 F			3,24		25 779,16	10 022,94	0,00	7 809,54
1220375	N	0,00		264 927,26	11,75 F			4,23508		18 039,93	9 537,38	0,00	1 752,90
8084370	N	0,00		294 771,06	9,33 F			4,51		23 976,96	13 294,17	0,00	8 141,87
8373831	N	0,00		144 439,37	9,00 F			5,76706		11 743,37	6 528,66	0,00	5 598,00
MON279641	N	0,00		213 650,28	15,58 F			4,51481		9 593,09	9 348,83	0,00	908,06
PIFZZZ010PR	N	0,00		366 666,68	10,42 F			3,71017		33 333,33	13 603,33	0,00	7 213,89
4471869	N	0,00		257 724,89	15,50 F			4,897		11 253,26	12 144,90	0,00	2 656,35
	N	0,00		907 166,47	17,50 F			2,11001		42 677,78	18 626,74	0,00	3 312,43
Total général		0,00		3 246 168,82						369 371,55	109 804,46	0,00	45 051,14

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	3 246 168,82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les Immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/04/2007
Linéaire	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10	03/04/2007
Linéaire	2182 Matériel de transport	8	03/04/2007
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	03/04/2007
Linéaire	2184 Mobilier	10	03/04/2007

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		369 500,00	369 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		369 500,00	369 500,00
1641	Emprunts en euros	369 500,00	369 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	369 500,00	1 091 673,58	D001 0,00	1 461 173,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		880 236,92	III 880 236,92
Ressources propres externes de l'année (a)		75 000,00	75 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	75 000,00	75 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		805 236,92	805 236,92
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	5 887,03	5 887,03
28031	Amortissements des frais d'études	7 974,40	7 974,40
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	2 000,00	2 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	15 622,97	15 622,97
28041512	GFP de rattachement - Bâtiments et installations	2 022,23	2 022,23
28051	Concessions et droits similaires	7 407,21	7 407,21
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 030,92	7 030,92
28152	Installations de voirie	716,00	716,00
281538	Autres réseaux	1 239,50	1 239,50
281578	Autre matériel et outillage de voirie	74 283,84	74 283,84
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	896,02	896,02
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	46 538,23	46 538,23
28182	Matériel de transport	43 376,76	43 376,76
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 248,98	6 248,98
28184	Mobilier	5 481,48	5 481,48
28188	Autres immobilisations corporelles	44 511,35	44 511,35
024	Produits de cessions	84 000,00	84 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	880 236,92	319 893,95	500 152,34	271 627,29	1 971 910,50

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 461 173,58
Ressources propres disponibles	IV 1 971 910,50
Solde	V = IV - II (6) + 510 736,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL			BP	2018
IV - ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			IV	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					100 000,00	9 618,95											244,80	8 861,64
SEM SAGAN	2004	X	MATERIELS DE LEVAGE	CREDIT MUT-PERC	100 000,00	9 618,95	0,83	M	F		4,38	F		4,38			244,80	8 861,64
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					100 000,00	9 618,95											244,80	8 861,64

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB01015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (Intérêts décaissés).

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	5 328 279,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III	0,00%
--	-----	-------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16	0,8	16,8	13,4	0	13,4
Attaché Principal	A	0	0	0	0	0	0
Attaché Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	3	0	3	2	0	2
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif de 2ème cl	C	3	0,8	3,8	2,8	0	2,8
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	5	0	5	4,6	0	4,6
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	4	0	4	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		23	7,39	30,39	29,62	0	29,62
Technicien	B	0	0	0	0	0	0
Technicien ppal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique 2ème classe	C	9	2,52	11,52	10,95	0	10,95
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	7	4,87	11,87	11,87	0	11,87
Agent de Maîtrise	C	3	0	3	3	0	3
Agent de Maîtrise Principal	C	2	0	2	1,8	0	1,8
FILIERE SOCIALE (d)		2	3,99	5,99	5,99	0	5,99
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	0	0	0	0	0	0
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1	2,85	3,85	3,85	0	3,85
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	1,14	2,14	2,14	0	2,14
FILIERE SPORTIVE (g)		2	0	2	2	0	2
Educateur APS principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS principal 2° cl.	B	0	0	0	0	0	0
Opérateur Princ Act Phys&Sport	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	4	0	4
Adjoint d'animation	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint d'Animation PPal 1°cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint d'Animation PPal 2° cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		3	0	3	3	0	3
Chef de service PM ppal 1ere cl.	B	1	0	1	1	0	1
Chef de service PM ppal 2ème cl.	B	0	0	0	0	0	0
Brigadier chef principal	C	2	0	2	2	0	2
Gardien	C	0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		0	0	0	0	0	0
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		51	12,18	63,18	59,01	0	59,01

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE STE MARIE - 66 - BUDGET COMMUNAL		BP	2018
--	--	----	------

IV - ANNEXES		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018		IV
		C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF						
ADJOINT ANIMATION	C	ADM	340	0,00		CDD
COLLABORATEUR DU MAIRE	C	ANIM	340	0,00		CDD
ADJOINT TECHNIQUE	N	OTR	457	0,00		CDD
APPRENTI	N	TECH	340	0,00		CDD
	N	TECH		0,00		Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	
	IV
	C1

- (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

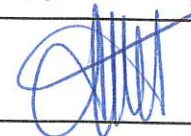
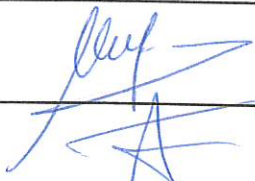
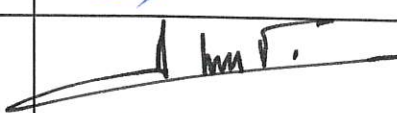
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1

87

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

LOZANO Sandrine	
DURAND Charles	
PERALS-LEROY France	
MALE Jean-Luc	
MEYA Christine	
FIGUERES Nicolas	
BONIFASSY Véronique	
LECAT Alexandre	
JOSENDE Lauriane	
TALAVAN Eric	
CLASTRIER Sonia	
ROL Malicka	
BADIER Bruno	
CARDOIT-URRUTIA Rosalia	

PRÉFECTURE
 PYRÉNÉES - ORIENTALES
 - 6 AVR. 2018
 COURRIER

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Sainte-Marie, le